



La Quinzaine de La petite enfance continue !

p.45

Des achats intelligents

p.6-7

La propreté, un défi de tous les instants

p.8-9

Espaces verts: une gestion «eco-friendly»

p.10

Le Conseil des Jeunes d'Ixelles recrute

p.11

Des taxes constructives

p.12-13

Chronique: A votre santé!

P.14

C'était au temps...

p.15

XI Star: Vinciane Moeschler

p.16

Willy DECOURTY**Bourgmestre**

Police, Personnel, Population, Pensions, Affaires générales, Cultes, Information, Mobilité, Affaires juridiques, Solidarité, Contrat de Société et de Prévention, Contrats de quartier.

02 515 61 20 - w.decourty@brutele.be

**Bea DIALLO****Echevin**

Famille, Jeunesse, Emploi, Insertion Sociale, Relations Intergénérationnelles, Egalité des Chances.

02 515 64 68 - bea.diallo@ixelles.be

www.beadiallo.com

**Dominique DUFOURNY****Premier Echevin**

Etat Civil, Commerce, Sports, Finances.

02 515 61 23

dominique.dufourny@mr.be

www.dominiquedufourny.be

**Olivier de CLIPPELE****Echevin**

02 538 60 76

olivier.declippele@belnot.be

**Pierre LARDOT****Echevin**

Travaux publics, Propriétés communales, Jumelages, Tutelle du CPAS, Tutelle des hôpitaux, Transports, Coopération internationale.

02 515 61 16 - p.lardot@brutele.be

www.pierrelardot.be

**Delphine BOURGEOIS****Echevine**

Europe, Propreté publique, Qualité de la vie, Bien-être des animaux.

02 515 61 33

delphinebourgeois@brutele.be

www.delphinebourgeois.be

**Yves de JONGHE d'ARDOYE****Echevin**

Culture, Musée, Affaires sociales et Seniors.

02 515 64 83 - ydejonghe@brutele.be

www.yvesdejonghe.be

**Marinette DE CLOEDT****Echevin**

Instruction publique, Santé.

02 515 61 49

decloedt@ixelles.be

**Nathalie GILSON****Echevine**

Urbanisme, Environnement, Patrimoine, Petite Enfance (Crèches et Prégardiennats).

02 515 61 12 - nathalie.gilson@gmail.com

www.nathaliegilson.com

**Pascal DUFOUR****Echevin**

Affaires néerlandophones, Télématique, Vie de quartier, Imprimerie, Economat.

02 515 64 89

pdufour@elsene.be

www.pascaldufour.be

**Philippe BRUNELLI****Président du CPAS**

02 641 55 02

presidentcpas@ixelles.irisnet.be

**Patricia VAN DER LIJN****Secrétaire communale**

02 515 61 29

patricia.vanderlijn@ixelles.be



Ixelles
Une passion commune

Une publication de la commune d'Ixelles
Service de l'Information
Chaussée d'Ixelles 227A, 02 650 05 80
information@ixelles.be • www.ixelles.be

Ont collaboré à ce numéro:
M.Bolle, A.Bourseaux, S.Burniat
D.Cattrysse, D.Cugnon, L.Dado
S.De Pauw, L.Faverly, A.Odekerken
J. Van Rompacy, N.Serrouk
C.Van Den Steen

Rédaction: AS.Devriese et AC. Huwart
Traduction: T. Vanden Abeele

Mise en page:
Infographie communale: Anne Gilbert.
Impression: Imprimerie communale.

Editeur responsable: Commune d'Ixelles
Chaussée d'Ixelles 168 - 1050 Ixelles

Quand il est temps...

Le temps. Le temps qui passe. Le temps qu'on gagne. Le temps qu'on perd... Le temps est probablement l'une des notions les plus délicates à cerner et à définir sans avoir recours à une référence. Il est infini mais l'homme le séquence en fonction de ses conceptions, de ses préoccupations, de ses obligations...

C'est ainsi qu'il y a l'ère des dinosaures (scientifique), le siècle des lumières (philosophique), l'année des jeux olympiques (sportif), le mois du ramadan (religieux), la semaine de la femme (féministe), la journée sans voiture (écologique), la minute de silence (patriotique)... Si l'on supprime la référence, la notion de temps perd l'essentiel de sa signification.

Quelle ère, quel siècle, quel mois?...

Le temps est relatif. Einstein s'est penché sur la question dans une ap-

proche scientifique compliquée que je me permettrai d'évoquer en me retranchant derrière l'humour de Raymond Queneau qui écrit:

«J'ai lu des articles dans les journaux sur cet Allemand qui se nomme Einstein et sa relativité. C'est à la mode en ce moment et il paraît qu'il n'y a rien à comprendre... que ça ne tiendra pas devant les faits; quand il est 3 heures dans une gare, il n'est pas 3 heures moins cinq dans le train, même si le train va très vite».

Pour monsieur Tout le monde, la relativité du temps s'explique avant tout par un vécu personnel. Quatre heures à la plage passent beaucoup plus vite que quatre heures prisonnier d'un bouchon sur l'autoroute... Personne ne prétendra le contraire.

Avec l'âge, la perception du temps se modifie également. A vingt ans, la vie se conçoit pleinement, sans limites, mue par l'illusoire insou-

rance de l'éternité. Mais, très progressivement, le futur se rapproche jusqu'à ce que l'avenir ne soit plus qu'un simple lendemain... C'est la dure loi de l'existence.

Le temps se mesure aussi à l'aune du souci personnel. Chacun est préoccupé de voir régler ses problèmes rapidement. Le prisme est restrictif et l'impatience l'emporte souvent sur la volonté de comprendre et de contextualiser. Il y a quelques années encore, pour se plaindre auprès d'une administration ou demander des renseignements, il fallait prendre le temps de rédiger une lettre, d'aller acheter des timbres, de l'expédier. Aujourd'hui, on adresse un e-mail immédiate-

ment, souvent sous le coup de la colère et par conséquent sur un ton désagréable, et faute d'une réponse dans les 24 heures, on déverse sa bile à nouveau par le même canal.

C'est négliger que l'administration a ses règles, ses procédures, son fonctionnement et qu'elle n'est pas toujours en mesure de réagir avec la célérité souhaitée. Il en va de même pour les dossiers importants qui mettent plusieurs années à éclore et à se matérialiser, en fonction de leur complexité, des procédures de marchés publics, des tutelles administratives...

Six années d'une mandature communale, cela peut paraître long pour qui attend des réalisations rapides en réponse à ses besoins, mais pour le politique qui porte les projets, le temps est rarement à la flânerie...

A chacun son rythme, à chacun sa mesure, et pourtant le point final de l'existence est un aboutissement identique pour tous.

Comme l'écrit Lamartine dans les Méditations poétiques, *«L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive; Il coule, et nous passons!»*

Ni port, ni rive

La Quinzaine de la petite enfance continue!

La troisième édition de la Quinzaine de la petite enfance a lieu du 7 au 20 octobre 2012. Une fois de plus, les services communaux et les associations ixelloises se sont décarcassés pour offrir aux parents des activités de choix. La ludothèque, les bibliothèques, les crèches, la maternité ainsi que de nombreuses asbl ouvrent grand leurs portes.

En octobre, les petits pas de bébé reflorissent sur les trottoirs ixellois au rythme des conférences, des visites, et des ateliers proposés par les 26 professionnels de la petite enfance qui participent à l'opération.

L'objectif est double. D'une part, informer les parents de l'existence de structures spécialisées qui proposent des activités propices au développement harmonieux

Suivez les pas
de bébés 

des 0-3 ans. D'autre part, stimuler les synergies entre les acteurs de la petite enfance par des rencontres enrichissantes.

«La Quinzaine représente une opportunité de se rencontrer, de partager des initiatives, des projets, des expériences pour un enrichissement mutuel précieux», souligne l'Echevine de la Petite enfance. «Ces événements n'auraient pu être réalisés sans la participation et l'appui inestimable de nos partenaires grâce auxquels la Quinzaine est un grand succès. Je tiens à les en remercier chaleureusement».



© Georges Sirens

EN BREF

 **Ixelles** sur Facebook

La page «Commune d'Ixelles» a fait son apparition sur Facebook. Vous y trouverez toutes les informations sur les projets, les événements, ... Et même l'histoire locale.

 Like et partage sans modération!
[facebook.com/communcixelles](https://www.facebook.com/communcixelles)

**Mado Chideka
Femme de Paix**

Le 8 mai dernier, Mado Chideka a reçu le titre «Femmes de paix». Créée par la Plateforme Belge 1325, cette distinction récompense des femmes qui se sont illustrées par leur engagement pour la paix, la réconciliation, les droits des femmes

et le dialogue non violent. Mado Chideka a participé durant trois ans à la Semaine des Femmes d'Ixelles.





Cette troisième Quinzaine s'ouvrira le dimanche 7 octobre sur «Monsieur Pouce», un spectacle de la Maison du Conte de Bruxelles qui aura lieu au Petit Théâtre Mercelis.

Quant au spectacle de clôture intitulé «Ho» et réalisé par le Théâtre Plume, il aura lieu le samedi 20 octobre à 15h, au Petit Théâtre Mercelis.

Un programme complet des activités de ces deux semaines a été envoyé à tous les parents des petits ixellois âgés de 0 à 3 ans.

Par ailleurs, la brochure est disponible au Service Information de la Commune d'Ixelles (227A chaussée d'Ixelles) et téléchargeable sur petiteenfance.ixelles.be.

Venez nombreux découvrir des activités et, qui sait, les prolonger tout au long de l'année !

Infos:

«Monsieur Pouce»

7/10 • 10h15 > 11h15

«Ho»

20/10 • 15h00

Gratuit, réservation obligatoire:

02 515 70 03

Petit Théâtre Mercelis

Rue Mercelis, 13 - 1050 Ixelles

Une compétence de Nathalie Gilson, Echevine de la Petite Enfance.

Soirées de la famille 2012-2013

En suivant le fil rouge «Passages de l'existence», les Soirées de la Famille auront lieu le 16 octobre à 20h sur le thème «Migration et familles» et le 13 novembre à 20h autour de «Est-il permis de vieillir?» à la Maison de Quartier Malibran - Rue de la Guise, 10.

STIB: Rénovations avenue du Pesage

A partir du 22 octobre 2012 et jusqu'à mai 2013, les voies de tram de l'avenue du Pesage (square du Solbosch inclus, hors place Marie-José) seront équipées de rails absorbant les vibrations. Les trams 25 et le 94 continueront à circuler, excepté

durant certains week-ends. Le trafic automobile sera temporairement interrompu. Les riverains recevront des informations plus détaillées dans leur boîte-aux-lettres dans le courant du mois d'octobre.

Infos:

Annamie Eelen 02 563 77 77
ou celenam@stib.irisnet.be

«Des achats intelligents»

La commune d'Ixelles a plusieurs fois été primée pour sa bonne organisation des marchés publics. Son secret? Des spécialistes veillant au respect des règles et, depuis un an, la mise en place d'une centrale d'achat performante qui regroupe les besoins et recherche le meilleur rapport qualité-prix.

Un marché public est un contrat conclu entre un organisme public, comme la commune, et un adjudicataire : un fournisseur (de papier, de boissons), un prestataire de service (un avocat, un formateur, un auditeur) ou un entrepreneur (en construction ou en rénovation de bâtiment). Le but de la procédure est de favoriser la concurrence, l'égalité entre

les soumissionnaires et la transparence.

Pour susciter la concurrence, il faut assurer la publicité d'un marché public. Au-delà de 67.000 euros HTVA, il est automatiquement publié dans le bulletin des adjudications. En-dessous de ce montant, la commune prospecte elle-même auprès de plusieurs entreprises (le nombre minimum de sou-

missionnaires est de deux suivant la loi, mais ce nombre est souvent supérieur à trois pour favoriser la concurrence), suivant des critères précis.

En 2006, la commune a créé le service Marchés publics.

Objectif: rationaliser, uniformiser et contrôler les différents marchés publics et ainsi garantir leur sécurité juridique, mettre en commun les informations



et assurer la formation des agents communaux. Ce projet a permis aux services communaux de rassembler les commandes: par exemple, plutôt que d'acheter du sable séparément, les services Travaux et Cimetière peuvent joindre leurs demandes, pour un moindre coût et un respect du seuil de publicité adéquat (éviter le «saucissonnage des marchés»).

En 2011, pour plus d'efficacité encore, le service Marchés publics a fait place à la Centrale d'achat, qui s'occupe désormais de la réalisation des marchés publics et plus uniquement de leur vérification et de leur coordination. Son expertise permet aussi des achats «intelligents», au meilleur

rapport qualité prix - comme par exemple des petits jus bio moins chers que les standards! - et ce grâce à plusieurs négociations avec les sociétés.

«Un marché public est un processus long et lourd», commente le Bourgmestre. «Mais il est indispensable et il s'agit d'en respecter chaque étape pour ne pas être bloqué. Cette lourdeur protège l'intérêt public, évite les conflits d'intérêt, le blanchiment d'argent ou encore le travail au noir».

La commune d'Ixelles est pionnière en matière de bonne gouvernance. En 2008, elle a même été décorée du Public Golden Award. Ce prix récompensait

les efforts d'une administration dans l'exécution correcte, efficace et intègre des marchés publics. Et en 2009, Ixelles s'est encore vu décerner le prix «Impact sur le citoyen» lors de la Conférence sur la qualité des services publics en Belgique.

Vu le succès de ses bonnes pratiques, la commune d'Ixelles a choisi de les partager. Elle collabore ainsi avec le CPAS ou encore la Région bruxelloise (pour des achats groupés de photocopieurs par exemple). Ixelles est également à l'initiative d'un groupe de travail rassemblant les 19 communes bruxelloises. Son but : la mise en commun des connaissances et des expériences en matière de marchés publics.

Ce groupe d'experts a remporté le Public Golden Award 2011, preuve que les administrations ont tout à gagner à travailler main dans la main.

Egalité et transparence



© Georges Sirens

Une compétence
du Bourgmestre

La propreté, un défi de tous les instants

Les services de la propreté publique offrent de nombreux services gratuits pour débarrasser les citoyens de leurs encombrants, de leurs déchets verts ou des tags sur leurs façades.

La propreté est une préoccupation de tous les instants», rappelle l'Echevine de la propreté. «D'importantes améliorations sont constatées depuis quelques années, grâce à l'augmentation du nombre de poubelles, de distributeurs de sacs pour déjections canines, de cendriers extérieurs à proximité des

Tous acteurs de la propreté

bâtiments communaux, à la mise en place de la nouvelle cellule des agents constatateurs... Mais aussi grâce aux nombreuses et fréquentes opérations de sensibilisation et de répression (mise en place de patrouilles mixtes), comme à Matonge en septembre de cette année».

Différents services gratuits

sont par ailleurs à la disposition des citoyens :

Les déchetteries

La déchetterie communale (2m² par mois) est accessible aux particuliers ixellois, sur présentation de leur carte d'identité.

Caussée de Waterloo 543
1050 Ixelles

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 12h30 à 15h
Le samedi de 8h à 16h



Les déchetteries régionales

(3m² deux fois par an) sont accessibles à tous les Bruxellois, sur présentation de leur carte d'identité, et acceptent pratiquement tous les types de déchets.

- Rue du Rupel, 10 - 1000 Bruxelles
- Bd de la 2^{ème} Armée britannique, 676 - 1190 Forest
Du mardi au samedi de 9h à 15h45 - 0800 981 81

Les encombrants

Chaque Ixellois peut faire enlever gratuitement un maximum de 2m³ d'objets encombrants, deux fois par an. Il suffit de prendre rendez-vous avec le service Propreté de la commune. On peut aussi s'adresser à Bruxelles-Propreté pour faire enlever gratuitement un maximum de 2m³ d'objets encombrant, deux fois par an également.



© Georges Sirens

Les déchets variés Déchets de chantier

Les déchetteries régionales récoltent les déchets de chantier (briques, plâtre, carrelages, ...). Bruxelles-Propreté enlève également ces déchets à domicile, du lundi au samedi, sur rendez-vous.

Les déchets de jardin

D'avril à octobre, la collecte des déchets de jardin est faite au porte à porte. Un conteneur est également accessible toute l'année au dépôt communal, av. de la Forêt 50, du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30. Pour connaître les jours de collecte selon les rues:

www.sac-vert.be
0800 981 81

Bien trier vos déchets ménagers



SACS JAUNES

papiers et cartons propres et secs

Emballages souillés, barres chocolatées, bonbons, cartons à pizza...
- sacs blancs



SACS BLEUS

emballages en métal, flacons-bidons-bouteilles en plastique et cartons à boissons

Papier aluminium et tous les autres plastiques (aviers, barquettes, film, pots...) - sacs blancs



SACS BLANCS

déchets ménagers ne pouvant être triés

Huiles et graisses de friture, piles, ampoules, détergents...
- déchets chimiques



BULLES À VERRE

bouteilles et bocaux vidés et rincés

Bouchons et couvercles - sacs bleus

Collecte des sacs:

www.bruxelles-proprete.be

0800/981 81 (appel gratuit)

Un sac collecté le matin peut être déposé la veille à partir de 18h.
Un sac collecté le soir peut être déposé le jour même à partir de 18h.

Agence Régionale de Bruxelles-Propreté

Avenue de Broqueville, 12 - 1150 Bruxelles

Tél : 0800/981 81 - Fax: 02 778 28 88

www.bruxelles-proprete.be

Les Tags

Le département du service de la Propreté publique enlève les tags gratuitement. Un enduit de protection peut ensuite être appliqué pour 24,79 euros/m².

Pour que toutes ces mesures affichent pleinement leur efficacité, elles nécessitent la participation de tous les citoyens!

Infos:

Service Propreté de la Commune d'Ixelles:
0800 85 150

Agence Bruxelles Propreté:
0800 981 81

Une compétence de Delphine Bourgeois, Echevine de la Propreté publique

Espaces verts: une gestion «eco-friendly»

Durant cet été 2012, le service des plantations aura consommé un minimum de pesticides pour assurer l'entretien des parcs et jardins de la Commune.

Depuis quelques années, Ixelles montre l'exemple et tend à utiliser toujours moins de produits chimiques pour lutter contre les parasites et autres mauvaises herbes. Pour ce faire, un effort particulier a été demandé aux jardiniers communaux qui arrachent manuellement les mauvaises pousses.

«A l'heure où les campagnes d'information se multiplient à propos des dangers que représentent les herbicides et insecticides au niveau environnemental et de la santé publique, voici plusieurs années que nos

services en limitent fortement l'usage», témoigne l'échevin des Travaux publics.

Dernièrement, un système de «gestion différenciée» a été mis en place. En prenant en considération l'emplacement, la fréquentation et le type d'utilisation de chaque espace vert, l'idée est d'adopter un mode d'entretien différent. Ainsi, l'entretien de ronds-points fleuris (fonction esthétique) s'effectuera de manière plus intensive que pour le parc du Viaduc par exemple (fonction récréative). Les plaines

et jardins accueillant familles et enfants seront également gérés de manière «extensive» afin de favoriser la biodiversité.

L'objectif principal consiste à favoriser la qualité biologique des espaces verts. Il faut donc limiter, voire supprimer

Renforcer la biodiversité

l'usage de biocides chimiques et les remplacer, lorsque c'est nécessaire, par des produits naturels. A titre d'exemple, pour lutter contre les invasions de pucerons sur les arbres qui ornent les places publiques, la commune utilise, depuis plus de cinq ans, des larves de coccinelles. Chaque larve ingurgite jusqu'à 150 pucerons par jour!



© Georges Sirens

Une compétence de
Pierre Lardot, Echevin
des Travaux publics

Le Conseil des Jeunes d'Ixelles

recrute

Tu es domicilié à Ixelles, tu as entre 15 et 20 ans et tu souhaites t'investir en faveur des jeunes ixellois ? Deviens jeune conseiller!

Le Conseil des Jeunes d'Ixelles s'est fixé pour défi d'apprendre avec les jeunes de nouvelles manières de vivre ensemble dans notre société. Ce projet, mené en partenariat avec le service communal de la Jeunesse, l'asbl «Dynamo», l'asbl «SOS-Jeunes/ Quartier Libre» et la maison de jeunes «XLJ», rassemble des jeunes motivés et intéressés par le quotidien des jeunes à Ixelles.

Ils se sont donné pour mission de faire de ce Conseil un lieu d'échange, de réflexion et d'action qui permette aux jeunes de se faire entendre, de s'exprimer, de prendre position et

d'intervenir sur le monde qui les entoure. *«Le Conseil leur permet de prendre la parole, leur donne un cadre pour interpeller les responsables politiques et les aide à formuler des propositions concrètes, à organiser ensemble des événements en lien avec la commune et à piloter leurs propres projets en participant à la vie sociale et culturelle»* explique l'échevin de la Jeunesse.

Le Conseil de Jeunes d'Ixelles redémarre pour un nouveau mandat. Les jeunes conseillers

élus participeront à diverses formations thématiques (prise de parole, marche exploratoire, démocratie et citoyenneté, fonctionnement de la commune...) afin d'acquérir d'une part, les outils de compréhension et d'analyse des différentes problématiques communales et, d'autre part, de leur permettre de structurer leurs recommandations et projets à venir.

Afin de constituer la nouvelle équipe, un appel a débuté en septembre et se termine le 15 novembre.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur www.ixelles.be. Il est à renvoyer avant le 15 novembre 2012.

Une compétence de Bea Diallo, Echevin de la Jeunesse

Une expérience active de la démocratie

Critères de sélection des futurs jeunes conseillers:

- Avoir entre 15 et 20 ans
- Résider à Ixelles
- Démontrer de la motivation et de l'intérêt pour le secteur de la jeunesse



Des taxes constructives

La commune s'attèle à améliorer la gestion des taxes... au bénéfice des contribuables.

Depuis plusieurs mois, la commune travaille activement à la réorganisation des taxes communales. Le territoire a été découpé en cinq zones pour permettre un recensement précis, efficace et systématique des «faits taxables».

L'amélioration du recensement entraîne inévitablement une taxation en adéquation avec la réalité.

Des efforts considérables ont été déployés pour que les délais entre l'information sur la taxe et l'imposition effective soient raccourcis. Auparavant, le laps de temps entre le droit constaté sur le terrain par les agents assermentés et l'enrôlement du redevable, était trop long. Aujourd'hui, ce délai est ramené à une quinzaine de

jours grâce, entre autres, à une meilleure synergie entre les services communaux.

Repérer les immeubles à l'abandon

La présence quotidienne des agents communaux sur le terrain porte ses fruits puisqu'ils relèvent systématiquement les petites incohérences des situations «réelles».



Sur base des remarques des redevables et du travail des agents, l'inventaire va permettre de réajuster certaines taxes et d'alléger toute une série de procédures.

Bonne nouvelle: les règlements pour 2013-2015 vont être revus et simplifiés afin que l'information soit la plus juste et la plus claire possible et les tarifs vont être remaniés. Certaines disproportions seront rectifiées sur base de constats objectifs.

«A l'origine, le principal enjeu de cette opération était surtout de repérer les immeubles à l'abandon», précise le premier Echevin. *«Véritables chancres urbains, ces bâtiments sont une nuisance esthétique et environ-*

nementale de même qu'une entrave au logement et au développement économique. Ces taxes doivent sensibiliser les propriétaires ».

En 2012, 169 immeubles ont fait l'objet d'un premier constat d'abandon ou d'inoccupation. Si en 2013 la situation reste inchangée, ces immeubles seront taxés.

Le service des Taxes joue un rôle important dans l'accueil et le dialogue avec le public. Nombreux sont les contribuables qui ignorent que l'on peut les aider dans leur déclaration (taxes communales) et qui oublient que la taxation de leur situation réelle est souvent plus avanta-

geuse pour eux. En effet, si le redevable ne communique pas les informations sur sa situation, il risque d'être taxé de manière systématique.

A l'inverse, s'il vient se renseigner, il sera taxé de manière objective et neutre et sans doute moins que ce qu'il avait prévu...

Prendre l'initiative de clarifier et de déclarer évite donc d'être surtaxé, voilà pourquoi nous parlons de taxes constructives.

Plus d'infos sur www.ixelles.be > officiel > taxes



© Georges Strens

Une compétence de
Dominique Dufourny,
Echevin des finances

A votre santé!

Grâce à l'eau du Maelbeek et des Etangs, les brasseries prirent leur essor dès le 16^{ème} siècle, façonnant l'économie, la sociologie, la vie de tous les jours, les mœurs... et même les procès comme la célèbre affaire qui opposa la veuve Rijckaert et l'Abbesse de la Cambre.

Au 16^{ème} siècle, Bruxelles interdit l'implantation de cabarets ou de brasseries hors de son enceinte. Toutefois, les magistrats n'ayant guère les moyens de faire respecter ce régime de prohibition, on en profite à Ixelles et le cabaret De Swaen ouvre ses portes vers 1550, au début de la chaussée de Boondaël. Furieux, les échevins bruxellois postent des veilleurs chargés d'appréhender ceux qui viennent acheter cette bière dont les prix sont moins élevés qu'à Bruxelles. Las, le trafic s'accroît, au grand dam des brasseurs bruxellois.

En 1596, Bruxelles saisit 14 tonneaux de bière de Louvain et de Saventhem au cabaret l'Espagne. Les Ixellois gagnent le procès et les brasseries se multiplient. L'eau des Etangs est non seulement réputée faire la meilleure bière qui soit mais aussi guérir les chevaux malades si on les y immerge!

En conséquence, les prix de l'immobilier grimpent et on construit à tour de bras, creusant des carrières de pierre blanche pour la plus grande prospérité des maçons, des charpentiers et autres briquetiers.

A la plaine de la Petite Suisse alors appelée Hopperblock (Bloc du Houblon), les agriculteurs se spécialisent dans l'orge et le houblon.

En 1612, il n'y a qu'un cabaret à Ixelles (l'Espagne). En 1616, on en recense 4; 5 en 1644 et 20 en 1718! Cette abondance de cabarets influence la vie sociale: on y répartit les impôts, on y rend justice et on y organise les ventes publiques. La bière d'Ixelles est livrée jusqu'en Brabant Wallon, ce qui n'échappe pas au Vicomte d'Ixelles qui finit par la frapper d'une taxe importante. Les brasseurs grondent mais choisissent finalement cette solution plutôt que de passer sous juridiction bruxelloise.

Ainsi que le dit Jean Francis, il est amusant de penser que, *«tandis qu'à Bruxelles, les archiducs Albert et Isabelle veillent à ce que la population soit confite en dévotion [...] ce fut Ixelles qui, en ce siècle de piété et de bondieuserie, sauvegarda seule l'esprit rabelaisien de nos aïeux»*.

D'après La Chanson des rues d'Ixelles, J.Francis, L.Musin éd. Bruxelles 1975.



© Ixelles en cartes postales anciennes

C'était au temps...

La chaussée d'Ixelles vers 1920 et aujourd'hui...



© Ixelles en cartes postales anciennes



© Georges Strens

Le Coin Bleu

de Vinciane Moeschler



Au départ d'un parcours d'autodidacte édifié envers et contre le manque de ressources, Vinciane Moeschler a créé le Coin Bleu. Un coin bulle pour écrire, partager sa passion, ses questions, ses envies, créer des passerelles entre différents domaines de l'écrit, que ce soit le journalisme, le théâtre, le cinéma ou la littérature.

Franco-suisse établie à Ixelles depuis dix ans Vinciane Moeschler pratique l'écriture tous azimuts: journaliste, dramaturge, romancière, scénariste... Sans doute est-ce la raison pour laquelle elle tient tant à *«jeter des ponts entre les différentes facettes du métier d'écrire»*.

Tout pour l'écriture

«De mon parcours en solitaire autodidacte, j'aurais aimé trouver des lieux porteurs et stimulants où des professionnels auraient pu soutenir ma démarche dans les diverses formes d'écriture, sans pour autant devoir m'engager dans une 'école' aux contours trop dogmatiques».

C'est tout le Coin Bleu, l'asbl qui a ouvert ses portes en septembre dernier et propose un grand nombre d'ateliers, aux mordus comme aux débutants.

Le Coin Bleu est blotti au premier étage de la librairie Pêle-mêle où il fait bon écrire, qu'il s'agisse de finaliser un projet à visée professionnelle ou d'être soutenu dans une écriture émergente. Le Coin Bleu est diagonale et passerelle entre les genres et les gens. Il propose des ateliers ponctuels ou hebdomadaires encadrés par des animateurs professionnels : ateliers pour s'orienter, ateliers découverte, écriture ambulatoire ou gourmande, fabrique d'histoire, de contes, de notes et de journaux. Il y en a pour tous les goûts, envies et besoins : brunch du dimanche, conférences, stages pour enfants et ados, formations à l'animation d'ateliers, agence ou encore Master Class avec des auteurs de renom tels Jean-Marie Piemme et Jaco Van Dormael. Pierre Mertens, Thomas Gunzig et Ariane Lefort en sont les prestigieux parrains.

Il n'y a plus qu'à venir y picorer un peu, beaucoup, passionnément...

Infos: Le Coin bleu
chaussée de Waterloo 566 - 1050 Bruxelles
0474 43 12 48 - www.lecoinbleu.be

